



Programme de formation PERMIS AM

Objectifs :

- Obtenir la catégorie AM du permis de conduire.

Public concerné et pré-requis :

- Avoir minimum 14 ans.
- Satisfaire aux conditions médicales et administratives.
- Avoir la nationalité Française, ou justifier de la régularité de son séjour en France.
- Résidence normale et domicile en France.
- Pour les candidats âgés de 17 ans révolus à 25 ans non révolus être à jour au regard de la journée de défense et de citoyenneté (JDC), en étant en capacité de fournir l'attestation de participation, ou l'attestation provisoire en instance de convocation à la journée défense et citoyenneté, ou l'attestation individuelle d'exemption.

Intervenants :

- Enseignants de la conduite et de la sécurité routière titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignants de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (B.E.P.E.C.A.S.E.R), ou du titre professionnel d'Enseignant de la Conduite et la Sécurité Routière (E.C.S.R).
- Chaque enseignant bénéficie d'une autorisation préfectorale d'enseignement.

Moyens pédagogiques et techniques :

Pédagogie et didactique :

- Méthodes et techniques adaptées adaptées aux adolescents et aux adultes.

Moyens et outils :

- **Pédagogie et didactique :** Méthodes et techniques adaptées aux adolescents et aux adultes.
- **Moyens et outils :** Salle de cours équipée d'un vidéoprojecteur.
- Documentation professionnelle.
- Maquettes.
- Aires d'évolutions et parcours adaptés.

Véhicules :

- Véhicules à boîte automatique conformes aux exigences du permis de conduire de catégorie AM, d'une cylindrée de 50cm³ maximum.

Effectifs :

- Elève conducteur par véhicule, 2 véhicules en circulation. 2 Autres élèves en écoute pédagogique. Rotation des 4 élèves sur les véhicules.

Horaires :

- Sur rendez-vous avec l'auto-école.

Durée :

- Minimum 8h obligatoires, comprenant 1h de sensibilisation au risque routier, 3h de plateau, 4h de circulation.
- Nous intégrons également 8h de formation au Code de la route supplémentaires en toute gratuité.

Programme :

- Maîtriser le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée, hors circulation.
- Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.

Suivi des acquis en cours de formation :

- Livret de formation papier au permis AM Fiche individuelle numérique.

Diplôme visé :

- Obtenir les savoirs pour conduire un véhicule de 50cm³.
- Permis de conduire catégorie AM.

S.A.R.L. DRIVE

1508, Avenue des Pyrénées - 47520 Le Passage - 05.53.68.00.44

Siret : 92039038200017- APE 8553Z - RCS AGEN

École d'Enseignement de la Conduite des Véhicules Terrestres à Moteur enregistrée sous le n°E2404700010 par Préfet du Lot-et-Garonne



Programme de formation PERMIS AM

1. Maîtriser le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée, hors circulation.	2. Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.	3. Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
Connaître et adopter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard.	Rechercher la signalisation et les indices utiles et en tenir compte.	Évaluer et maintenir les distances de sécurité.
Connaître la conception de la moto, ses principaux organes, les principales commandes et le tableau de bord.	Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.	Croiser, dépasser et être dépasser.
Maîtriser et déplacer la machine (sans l'aide du moteur).	Tourner à droite et à gauche en agglomération.	Négocier les virages de la façon la plus sécurisante.
Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances.	Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.	Communiquer avec les autres usagers.
Monter et rétrograder les rapports de vitesse.	Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.	Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir comporter à leur égard avec respect et courtoisie.
Maîtriser la réalisation d'un freinage.	S'arrêter et stationner en épi, bataille et créneau.	Connaître les particularités des véhicules lourds et savoir se rendre visible.
Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité.		S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
Tenir l'équilibre, maintenir la stabilité et guider la moto (sans et avec passager).		Conduire dans une file de véhicule et dans une circulation dense.
Maîtriser l'utilisation de l'embrayage (sauf transmission automatique)		Conduire sur des ouvrages routiers (ponts, ...)
Maîtriser les techniques d'inclinaison.		Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites
Réaliser un freinage d'urgence.		

S.A.R.L. DRIVE

1508, Avenue des Pyrénées - 47520 Le Passage - 05.53.68.00.44

Siret : 92039038200017- APE 8553Z - RCS AGEN

École d'Enseignement de la Conduite des Véhicules Terrestres à Moteur enregistrée sous le n°E2404700010 par Préfet du Lot-et-Garonne